

888 FRUIT COMPANY

Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros
Siège social : Rungis (94150), 5 rue de la Corderie, Centra 382
493 927 388 RCS Créteil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 JUIN 2025

(....)

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de cogérante, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Madame Nikki Louise Schaft, née le 14 décembre 2006 à Neuilly-sur-Seine (92), de nationalité française, demeurant à Bièvres (91570), 19 Chemin des Prés de Vauboyen.

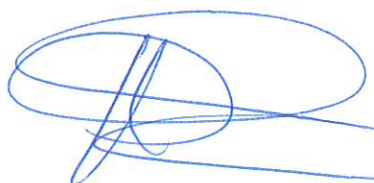
Les cogérants exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et l'article 15 des statuts.

Madame Nikki Schaft a déclaré par avance qu'elle acceptait les fonctions de gérante et qu'elle n'était frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

SIXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

La Gérance¹



¹ « Certifié conforme à l'original »